# accord préalable à la destruction de la messagerie de JM Blanquer

Vendredi, Janvier 13, 2023 05h46 CET

Nowenstein-Y-Piery Sebastian
sebastian-Andre.nowenstein@ac-lille.fr

Destinataire

stephanie.frain@education.gouv.fr

Madame Frain, personne responsable de l'accès aux documents administratifs du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

À Lille, le 13 janvier 2023

Réf : https://sebastiannowenstein.org/2023/01/13/destruction-de-la-messagerie-de-blanquer-demande-de-laccord-prealable-de-ladministration-des-archives/

Madame,

Je lis dans l'Avis n° 20226845 du 15 décembre 2022 de la CADA que la messagerie de Jean-Michel Blanquer n'a pas été conservée.

Je souhaite obtenir communication de :

1. l'accord préalable donné par l'administration des archives à la destruction de ladite messagerie,
2. la demande visant à l'obtention dudit accord qui aurait été adressée par le ministère de l'éducation nationale à l'administration des archives,
3. la décision de détruire ladite messagerie et de tout document y afférent.

Meilleures salutations,

S. Nowenstein, professeur agrégé.